



Déclaration d'impôts par comptable

Par Lanla

Bonjour,

Étant au régime réel depuis janvier j'ai du prendre un comptable, celui ci est sensé me faire ma déclaration d'impôts cette année cependant lorsque je me connecte sur mon compte impôts.gouv il n'y a rien de valide. Est ce que la procédure de déclaration est différente lorsque c'est fait par un comptable ? Ai je quelque chose à valider sur mon compte en sachant qu'en suivant les pages mes revenus non salariés ne sont indiqués nulle part.

Merci de vos retours

Par TUT03

Bonjour

les cabinets comptables ont une dizaine de jours supplémentaires pour faire les déclarations

la déclaration ne sera visible, à l'instant même de la déclaration, que si elle est faite au format numérique

mais le mieux serait d'interroger votre comptable